

# metro



## Beignets de morue style fish & chips à la bière Kilkenny

Évaluer cette recette ★ ★ ★ ★ ☆ 9 Votes



Sans Lactose

20 PORTIONS | 0:10 PRÉPARATION | 0:20 CUISSON | 0:50 TEMPS TOTAL

### Ingrédients

#### PÂTE À FRIRE

125 ml Farine tout usage  
(1/2 tasse)

125 ml Semoule de maïs fine  
(1/2 tasse)

1 Pincée de sel

225 ml Bière Kilkenny ou bière rousse  
(8 oz)

2500 g Filets de morue fraîche, coupé en petits pavés  
(5 1/2 lb)

Quantité suffisante, huile d'arachides

### Préparation

Bien éponger les morceaux de poisson. Saler et poivrer.

Pâte à frire : dans un bol, mélanger tous les ingrédients secs et délayer avec la bière (la pâte obtenue doit être assez liquide).

Laisser reposer au réfrigérateur environ 20 minutes.

Faire chauffer l'huile à 190 °C (375 °F), tremper chaque morceau de poisson dans la pâte et faire frire dans l'huile pendant environ 4 minutes (par 1 cm - 1/2 po d'épaisseur).

Servir aussitôt avec une sauce tartare et des quartiers de citron.

Source : Académie Culinaire

### Accords vins et mets



#### Fruité et léger

Ces vins légers se reconnaissent à leurs arômes simples de fruits, leur sensation de fraîcheur et leur structure peu imposante. Ils doivent être consommés dans leur jeunesse.

© Société des alcools du Québec, 2007

## Accords bières et mets



### Saveur légère et rafraîchissante

Appréciée pour sa faculté à éteindre la soif.

Une bière au corps léger avec une faible amertume dont le goût sucré du malt est peu prononcé et la finale sèche.

---

## Mentions légales

### Recettes sans lactose

Assurez-vous de n'utiliser que des laits, yogourts, beurres, fromages et autres produits « laitiers » sans lactose et de bien lire les étiquettes de produits lors de l'achat.

**Metro Richelieu inc.**, ses compagnies affiliées et ses filiales n'engagent pas leur responsabilité pour toutes circonstances découlant de l'utilisation des recettes suggérées. Il appartient à la personne utilisant ce site de s'assurer que chacun des ingrédients est conforme à son régime de vie et/ou à ses restrictions alimentaires.

---